Arrêté n° 2022-507/GNC du 2 mars 2022 portant application de la délibération n° 194 du 30 novembre 2021 relative au registre de l'agriculture et de la pêche de la Nouvelle-Calédonie

Le gouvernement de la Nouvelle-Calédonie,

Vu la loi organique modifiée n° 99-209 du 19 mars 1999 relative à la Nouvelle-Calédonie ;

Vu la loi modifiée n° 99-210 du 19 mars 1999 relative à la Nouvelle-Calédonie ;

Vu la délibération n° 194 du 30 novembre 2021 relative au registre de l'agriculture et de la pêche de la Nouvelle-Calédonie ;

Vu la délibération n° 129 du 11 février 2021 fixant le nombre de membres du gouvernement de la Nouvelle-Calédonie ;

Vu la délibération n° 2021-59D/GNC du 22 juillet 2021 chargeant les membres du gouvernement de la Nouvelle-Calédonie d'une mission d'animation et de contrôle d'un secteur de l'administration ;

Vu l'arrêté n° 2021-8440/GNC-Pr du 15 juillet 2021 constatant la prise de fonctions des membres du gouvernement de la Nouvelle-Calédonie ;

Vu l'arrêté n° 2021-8442/GNC-Pr du 15 juillet 2021 constatant la prise de fonctions du président du gouvernement de la Nouvelle-Calédonie ;

Vu l'arrêté n° 2021-8776/GNC-Pr du 15 juillet 2021 constatant la fin de fonctions de M. Samuel Hnepeune et la prise de fonctions de M. Vaimu'a Muliava en qualité de membre du gouvernement de la Nouvelle-Calédonie ;

Vu l'arrêté n° 2021-8444/GNC-Pr constatant la prise de fonctions de la vice-présidente du gouvernement de la Nouvelle-Calédonie ;

Vu le courrier de la chambre d'agriculture du 17 décembre 2021,

A r r ê t e :

Article 1er : En application de l'article 1er de la délibération n° 194 du 30 novembre 2021 susvisé, le barème des moyens de production est fixé comme suit :

PRODUCTIONS ANIMALES	
1 vache mère	40 points
1 bovin de plus de 12 mois à l'embouche	33 points
1 vache laitière	100 points
1 brebis ou chèvre allaitante	20 points
1 biche	33 points
1 cerf à l'embouche de plus de 6 mois	25 points
1 chèvre laitière	40 points
1 truie mère	100 points
1 place de porc à l'engrais	33 points
1 étalon agréé (à minima 8 saillies sur les 24 derniers mois)	200 points
1 jument poulinière (1 poulain sur les 3 dernières années ou gestante avec production d'un certificat vétérinaire de gestation à 14 jours / mise à la saillie à minima 1 fois tous les 2 ans)	100 points
1 poule pondeuse	2 points
1 place de poulets	2 points
40 volailles d'un jour produites au cours des 12 derniers mois	1 point
1 oie ou dinde ou canard	3 points
1 pintade ou faisane ou perdrix	2 points
1 caille	1 point
1 couple de pigeons reproducteurs	5 points
1 lapine mère	10 points
1 place de lapin à l'engrais	2 points
1 autruche	15 points
1 ruche	20 points
1 chien reproducteur mâle ou femelle inscrit de la race bouvier australien	15 points
1 ha de bassin aquacole en eau salée	500 points
10 ares de bassin aquacole en eau douce	50 points
PRODUCTIONS VEGETALES	
1 ha irrigué de céréales, d'oléagineux ou protéagineux	200 points
1 ha pluvial de céréales, d'oléagineux ou protéagineux	20 points
1 ha de cultures fourragères destinées à la vente	100 points
1 ha de pomme de terre	400 points
1 are de tubercules tropicaux ou de cultures maraichères	20 points
1 are de culture hydroponique (maraichère, fruitière ou florale)	50 points
1 are de pépinière de plantes florales (densité minimum des pieds mère de 1 plant /m^2)	100 points
1 are de pépinière de jeune plants maraicher, ornementales, aromatiques ou médicinales (densité minimum de 50 plants /m^2, cycle de 2 mois max)	100 points
1 are de pépinière de plants forestier, (densité minimum de 10 plants /m^2, cycle de 18 mois)	100 points
1 are de pépinière de plants fruitiers, (densité minimum de 10 plants /m^2)	100 points
1 are de plant ornemental (densité minimum 5 plants /m^2, cycle de à 12 mois)	100 points
1 are de plant ornemental plein champs (densité minimum 1/2 plant /m^2) ; ou de gazon	100 points
1 are de vanille ou 22 plants	50 points
1 are de poivrier	30 points
25 ares de café sans ombrage	250 points
25 ares de café sous ombrage	50 points
25 ares irrigués de vergers ou cultures fruitières	500 points
25 ares non irrigués de vergers ou cultures fruitières	250 points
1 m^3 de bois abattu au cours des 12 derniers mois	7 points
1 ha planté en pinus	80 points
1 ha planté en santal	250 points
1 ha planté en autres essences arboricoles non fruitières	150 points
1 kg d'huile de santal produit au cours des 12 derniers mois	10 points
10 kg d'essence de niaoulis produits au cours des 12 derniers mois	25 points
1 tonne de coprah produit au cours des 12 derniers mois	67 points
Autres productions « marginales » par tranche de 1 200 000 F de chiffre d'affaires annuel Le caractère marginal d'une production est déterminé par la commission d'arbitrage visée à l'article 6 de la délibération 194 du 30 novembre 2021	500 points

En productions végétales, la conversion entre surface et nombre de pieds est calculée sur la base de l'arrêté du gouvernement de la Nouvelle-Calédonie en vigueur fixant le barème des calamités agricoles.

Article 2 : En application de l'article 2. I. de la délibération n° 194 du 30 novembre 2021 susvisé, le montant de chiffres d'affaires annuel par catégorie des exploitations agricoles, aquacoles et forestières est fixé comme suit :

- agriculture professionnelle 1 (AP 1) : strictement supérieur à dix millions de francs CFP ;
- agriculture professionnelle 2 (AP 2) : entre un et dix millions de francs CFP ;
- agriculture traditionnelle familiale (ATF) : strictement inférieur à un million de francs CFP.

Article 3 : En application de l'article 2. V. de la délibération n° 194 du 30 novembre 2021 susvisé, les informations figurant au registre pour chaque type de structure sont précisés en annexe 1.

Article 4 : En application de l'article 3 de la délibération n° 194 du 30 novembre 2021 susvisé, le montant de la cotisation annuelle est fixé comme suit :

- agriculture professionnelle 1 (AP 1) : douze mille (12 000) francs CFP ;
- agriculture professionnelle 2 (AP 2) : quatre mille (4 000) francs CFP ;
- agriculture traditionnelle familiale (ATF) : mille (1 000) francs CFP ;
- pêcheurs relevant des catégories 2.II. 1, 2 et 3 dont le chiffre d'affaires annuel est strictement supérieur à dix (10) millions de francs CFP : douze mille (12 000) francs CFP ;

– pêcheurs relevant des catégories 2.II. 1, 2 et 3 dont le chiffre d'affaires annuel est compris entre un (1) et dix (10) millions de francs CFP : quatre mille (4 000) francs CFP ;
– pêcheurs relevant des catégories 2.II. 1, 2 et 3 dont le chiffre d'affaires annuel est strictement inférieur à un (1) million de francs CFP : mille (1 000) francs CFP ;
– autre structure agricole (ASA) : douze mille (12 000) francs CFP ;
– Organisation des pêches professionnelles (OPP) : douze mille (12 000) francs CFP.

Ces frais sont recouvrés par la chambre d'agriculture et de la pêche de la Nouvelle-Calédonie (CAPNC) chargée de la tenue du registre de l'agriculture et de la pêche de la Nouvelle-Calédonie.

Article 5 : En application de l'article 4. I. de la délibération n° 194 du 30 novembre 2021 susvisé, les modèles de dossier d'inscription au registre en fonction du type de structure sont précisés en annexe 2, 3 et 4.

Article 6 : En application de l'article 4. II. de la délibération n° 194 du 30 novembre 2021 susvisé, le modèle de carte d'inscription au registre en fonction du type de structure est précisé en annexe 5.

Article 7 : Le représentant de la Nouvelle-Calédonie à la commission d'arbitrage prévue par l'article 6 de la délibération n° 194 du 30 novembre 2021 est le directeur des affaires vétérinaires, alimentaires et rurales ou son représentant.

Article 8 : Le présent arrêté sera notifié à l'intéressé, transmis au haut-commissaire de la République en Nouvelle-Calédonie et publié au *Journal officiel* de la Nouvelle-Calédonie.

Le président du gouvernement
de la Nouvelle-Calédonie,
LOUIS MAPOU

En l'absence de M. Digoue
Le membre du gouvernement
chargé du budget, des finances, de la santé,
des politiques sanitaire et de la solidarité,
du suivi des comptes sociaux et du plan Do Kamo,
porte-parole,
YANNICK SLAMET

ANNEXES à l'arrêté n° 2022-507/GNC du 2 mars 2022
portant application de la délibération n° 194 du 30 novembre 2021
relative au registre de l'agriculture et de la pêche de la Nouvelle-Calédonie

ANNEXE 1

Informations figurant au registre par type de structure

Exploitations agricoles, aquacoles et forestières :

Caractéristiques juridiques et dénomination
Coordonnées
Représentant(s) légal(aux)
Catégorie et cotisation
Les moyens de production

Pêcheurs professionnels :

Catégorie de pêche
Caractéristiques juridiques et dénomination
Coordonnées
Représentant(s) légal(aux)
Catégorie et cotisation
Les moyens de pêche

Autre structure agricole (ASA) / Organisation des pêches professionnelles (OPP) :

Caractéristiques juridiques et dénomination
Coordonnées
Représentant légal
Catégorie et cotisation
Les spécificités : année de création, code APE, nombre d'adhérents et ressource humaine
Zone d'influence
Budget Annuel

ANNEXE 2

Modèle de dossier d'inscription pour les exploitations agricoles, aquacoles et forestières

CHAMBRE D'AGRICULTURE ET DE LA PÊCHE NOUVELLE-CALÉDONIE
cap-nc.nc

Page 1

N° structure : _ _ A -_ _ _ _ _

N° Récépissé : _ _ _ _ _ _

N° RID : _ _ _ _ _ _ _

DEMANDE D'INSCRIPTION AU REGISTRE DE L'AGRICULTURE ET DE LA PÊCHE

Exploitations agricoles, aquacoles et forestières

LA STRUCTURE D'EXPLOITATION

CARACTÉRISTIQUES JURIDIQUES & DÉNOMINATION *

- ☐ Personne physique
- ☐ Personne morale : Forme juridique : ..... Raison sociale : .....
- ☐ Enseigne commerciale : .....
- ☐ Marque de bétail : .....

COORDONNÉES *

Adresse de correspondance :

Ligne 1 : .....
Ligne 2 : .....
Ligne 3 : .....
Lieu-dit /Tribu/BP : .....
Code Postal : .....
Bureau Distributeur : .....

Adresse physique
(si différent de l'adresse de correspondance)

Ligne 1 : .....
Ligne 2 : .....
Ligne 3 : .....
Localité : .....
Commune : .....
Province : .....

Mob 1 : / / Tél 1 : / / E-mail 1 : _____
Mob 2 : / / Tél 2 : / / E-mail 2 : _____

REPRÉSENTANT LÉGAL : Personne(s) ayant le pouvoir de diriger, gérer ou engager à titre habituel.
Les structures en nom propre (EI), GDPL ou GIE ne peuvent inscrire qu'un seul représentant légal.
Nombre de représentant(s) déclaré(s) : _____

Représentant Légal n°1 – Fiche détaillée *

Nom de Naissance : .....
Nom Marital : .....
Prénoms : .....
Date de Naissance : .....
Lieu de Naissance : .....
Autre profession : oui / non
Si oui % temps autre qu'agricole _____ %

Certiphyto :
Catégorie NC1 / NC3 / NC4
Date fin validité : __ /__ /__

Adresse de correspondance : ☐ Identique à la structure
Ligne 1 : .....
Ligne 2 : .....
Ligne 3 : .....
Lieu-dit /Tribu/BP : .....
Code Postal : .....
Bureau Distributeur : .....

Contacts : ☐ Identique à la structure
Mob 1 : / /
Mob 2 : / /
Tél 1 : / /
Tél 2 : / /
Email 1 :
Email 2 :

* *justificatif(s) à fournir*

Page 2

CATEGORIE & COTISATION :
En application de la règlementation en vigueur(1), vous devez déclarer la tranche de votre chiffre d'affaires agricole, aquacole ou forestier de l'année précédente dans le cas où vous aviez déjà une activité économique :

Je soussigné(e), ...
agissant en qualité de représentant légal, déclare que le chiffre d'affaires réalisé de l'année précédente par la structure mentionnée en page 1 est :

CHIFFRE D'AFFAIRES DÉCLARÉ	CATÉGORIE	COTISATION
☐ Strictement inférieur à 1 million	Agriculture traditionnelle et Familiale	1.000 francs
☐ Compris entre 1 et 10 millions	Agriculture professionnelle 2	4.000 francs
☐ Strictement supérieur à 10 millions	Agriculture professionnelle 1	12.000 francs

RGPD :

Conformément à l'extension des modifications de la loi informatique et libertés du 12 décembre 2018, la Chambre d'agriculture et de la pêche de Nouvelle-Calédonie identifiée comme responsable de traitement, rappelle que vos données à caractère personnel sont collectées uniquement pour un traitement informatique destiné à la bonne gestion de ses ressortissants et au suivi de ses actions d'information, de formation et d'accompagnement.
Par ailleurs, dans le cadre de ses missions régies par la délibération n°193 du 30 novembre 2021, la Chambre d'agriculture et de la pêche peut procéder à la transmission de données aux institutions ou organismes publiques à des fin d'études, de statistiques, de traitement des dossiers, de communication et d'information.

Vous pouvez autoriser expressément la transmission de vos contacts dans le cadre d'actions commerciales de prospection, de publicité ou de communication : ☐ Oui ☐ Non

Vos données personnelles seront conservées pendant une durée qui ne saurait excéder 10 ans à la date anniversaire de radiation ; sauf si vous exercez votre droit de suppression des données vous concernant ; ou si une durée de conservation plus longue est imposée ou autorisée en vertu d'une obligation légale ou réglementaire.

Vous bénéficiez d'un droit d'accès, de rectification, de portabilité et d'effacement de vos données ou encore de limitation du traitement. Vous pouvez également, pour des motifs légitimes, vous opposer au traitement de vos données. Pour cela, vous devez, sous réserve de la production d'un justificatif d'identité valide, adresser votre demande par courriel à l'adresse suivante : dpo@canc.nc.
Pour toute information complémentaire ou réclamation, vous pouvez contacter la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (plus d'informations sur www.cnil.fr).

DIVERS :
Etes-vous prêt à accueillir au sein de votre structure :
un(des) stagiaire(s) : ☐ Oui ☐ Non
un(des) apprenti(s) : ☐ Oui ☐ Non

J'atteste sur l'honneur que les informations fournies ci-dessus sont justes et sincères.

Date : ...../...../..... Signature

1 Règlementation en vigueur : Lp 2021-7 du 21 juil 2021 ; Délibération n°194 du 30 nov 2021; JONC 18709 du 09 déc 2021

Page 2'

En cas d'ajout de représentant(s),
N° de RID : _ _ _ _ _

*

Représentant Légal n°2 – Fiche détaillée

Nom de Naissance : .....
Nom Marital : .....
Prénoms : .....
Date de Naissance : .....
Lieu de Naissance : .....
Autre profession : oui / non
Si oui % temps autre qu'agricole _____ %

Certiphyto :

Catégorie NC1 / NC3 / NC4
Date fin validité : __/__/__

Adresse de correspondance : ☐ Identique à la structure
Ligne 1 : .....
Ligne 2 : .....
Ligne 3 : .....
Lieu-dit /Tribu/BP : .....
Code Postal : .....
Bureau Distributeur : .....

Contacts : ☐ Identique à la structure
Mob 1 : / /
Mob 2 : / /
Tél 1 : / /
Tél 2 : / /
Email 1 :
Email 2 :

Représentant Légal n°3 – Fiche détaillée *

Nom de Naissance : .....
Prénoms : .....
Nom Marital : .....
Date de Naissance : .....
Lieu de Naissance : .....
Autre profession : oui / non
Si oui % temps autre qu'agricole ___ %

Certiphyto :

Catégorie NC1 / NC3 / NC4
Date fin validité : __/__/__

Adresse de correspondance : ☐ Identique à la structure
Ligne 1 : .....
Ligne 2 : .....
Ligne 3 : .....
Lieu-dit /Tribu/BP : .....
Code Postal : .....
Bureau Distributeur : .....

Contacts : ☐ Identique à la structure
Mob 1 : / /
Mob 2 : / /
Tél 1 : / /
Tél 2 : / /
Email 1 :
Email 2 :

Représentant Légal n°4 – Fiche détaillée *

Nom de Naissance : .....
Prénoms : .....
Nom Marital : .....
Date de Naissance : .....
Lieu de Naissance : .....
Autre profession : oui / non
Si oui % temps autre qu'agricole ___ %

Certiphyto :

Catégorie NC1 / NC3 / NC4
Date fin validité : __/__/__

Adresse de correspondance : ☐ Identique à la structure
Ligne 1 : .....
Ligne 2 : .....
Ligne 3 : .....
Lieu-dit /Tribu/BP : .....
Code Postal : .....
Bureau Distributeur : .....

Contacts : ☐ Identique à la structure
Mob 1 : / /
Mob 2 : / /
Tél 1 : / /
Tél 2 : / /
Email 1 :
Email 2 :

Page 3

Facultatif en cas d'ATF

N° Ridet : _ _ _ _ _ _ _ . _ _ _

LE SITE DE PRODUCTION

Coordonnées géographiques *(facultatif)*:

X : _ _ ._ _ _ _ S Y : 16_. _ _ _ _ E

COORDONNÉES ☐ IDENTIQUE A LA STRUCTURE *

Adresse de correspondance :

Ligne 1 : .....
Ligne 2 : .....
Ligne 3 : .....
Lieu-dit /Tribu/BP : .....
Code Postal : .....
Bureau Distributeur : .....

Adresse physique
(si différent de l'adresse de correspondance)

Ligne 1 : .....
Ligne 2 : .....
Ligne 3 : .....
Localité : .....
Commune : .....
Province : .....

Mob 1 : / / Tél 1 : / / E-mail 1 : _____
Mob 2 : / / Tél 2 : / / E-mail 2 : _____

CARACTÉRISTIQUES DE L'EXPLOITATION :

(A) Superficie végétale cultivée : ..... Ha
(B) Superficie animale exploitée : ..... Ha
(C) Superficie non exploitée : ..... Ha
(D) Superficie Total (A+B+C) : ..... Ha

(1) Pâturage amélioré : ..... Ha
(2) Pâturage naturel : ..... Ha

(1)+(2) ne peut être supérieur à (B)

Mode de faire valoir : *

	Superficie totale	Dont superficie exploitée
Propriétaire de	Ha	Ha
Locataire en bail rural	Ha	Ha
Locataire en bail commercial	Ha	Ha
Mise à disposition	Ha	Ha
Terre coutumière	Ha	Ha
SUPERFICIE TOTALE	**Ha**	**Ha**

La superficie totale doit être égale au total de A+B+C de l'encadré ci-dessus

La superficie exploitée doit être égale au total de A+B de l'encadré ci-dessus

* *justificatif(s) à fournir, cf annexe jointe*

Page 4

Activité agricole principale : .....

Première activité agricole mentionnée au RIDET

PRODUCTION VÉGÉTALE

PRODUCTION	SURFACE TOTALE		NOMBRE DE PIEDS
Arbres fruitiers irrigués	..... ha	..... ares	.....
Arbres fruitiers non irrigués	..... ha	..... ares	.....
Autres fruits irrigués (3)	..... ha	..... ares	.....
Autres fruits non irrigués (3)	..... ha	..... ares	.....
Café "soleil"	..... ha	..... ares	.....
Café sous ombrage	..... ha	..... ares	.....
Riz	..... ha	..... ares	.....
Autres céréales, oléagineux ou protéagineux irriguées (4)	..... ha	..... ares	.....
Autres céréales, oléagineux ou protéagineux pluviaux (4)	..... ha	..... ares	.....
Pomme de Terre	..... ha	..... ares	.....
Cultures vivrières (2)	..... ha	..... ares	.....
Légumes de plein champ (2) (1)	..... ha	..... ares	.....
Culture fourragère destinées à la vente	..... ha	..... ares	.....
Cultures maraichères (1)	..... ha	..... ares	.....
Cultures hydroponique maraichères, fruitières ou florales	..... ha	..... ares	.....
Plantes florale ou ornementale sous serre ou sous abri	..... ha	..... ares	.....
Plantes florale ou ornementale de plein champ	..... ha	..... ares	.....
Plantes aromatique pou médicinales sous abri ou sou serre	..... ha	..... ares	.....
Plantes aromatique ou médicinales de plein champ	..... ha	..... ares	.....
Pépinière sous serre ou sous abri	..... ha	..... ares	.....
Pépinière plein champs	..... ha	..... ares	.....
Vanille	..... ha	..... ares	.....
Poivrer	..... ha	..... ares	.....
Plantation de Pinus	..... ha	..... ares	.....
Plantation de santal	..... ha	..... ares	.....
Plantation d'autres essences arboricoles non fruitières	..... ha	..... ares	.....

Bois abattu (forêt naturelle)	..... m3
Production d'huile de santal (au cours des 12 derniers mois)	..... kg
Production d'essence de niaouli (au cours des 12 derniers mois)	..... kg
Coprah	..... T
Autres productions marginales	.... XPF

(1) Ne pas tenir compte de répétition, des cultures en cours de l'année sur la même parcelle

(2) Légumes de plein champs= haricots secs, cucurbitacées, oignons

(3) Autres fruits irrigués = fraise, ananas, bananes

(4) Céréales : blé, avoine, sorgho, oléagineux : tournesol, colza ; protéagineux : soja pois fève

(5) Plants forestiers, fruitiers, cafés

Page 5

PRODUCTION VÉGÉTALE : DETAILS

Inscrire obligatoirement la surface cultivée et si possible le nombre de pieds

PRODUCTIONS DÉTAILLÉES	NON IRRIGUÉ		IRRIGUÉS	
	SURFACE TOTALE	NBRE DE PIEDS	SURFACE TOTALE	NBRE DE PIEDS
Agrumes	..... ha ..... ares	.....	..... ha ..... ares	.....
Citronniers	..... ha ..... ares	.....	..... ha ..... ares	.....
Mandariniers	..... ha ..... ares	.....	..... ha ..... ares	.....
Orangers	..... ha ..... ares	.....	..... ha ..... ares	.....
Pamplemousses/Pomelos	..... ha ..... ares	.....	..... ha ..... ares	.....
Ananas	..... ha ..... ares	.....	..... ha ..... ares	.....
Arbres A Pain/Jack	..... ha ..... ares	.....	..... ha ..... ares	.....
Avocats	..... ha ..... ares	.....	..... ha ..... ares	.....
Bananiers Ordinaires	..... ha ..... ares	.....	..... ha ..... ares	.....
Coeur De Boeuf	..... ha ..... ares	.....	..... ha ..... ares	.....
Corossols	..... ha ..... ares	.....	..... ha ..... ares	.....
Letchis	..... ha ..... ares	.....	..... ha ..... ares	.....
Manguiers	..... ha ..... ares	.....	..... ha ..... ares	.....
Papayers	..... ha ..... ares	.....	..... ha ..... ares	.....
Pechers	..... ha ..... ares	.....	..... ha ..... ares	.....
Pommes Cannelle	..... ha ..... ares	.....	..... ha ..... ares	.....
Pommes Cithere	..... ha ..... ares	.....	..... ha ..... ares	.....
Pommes Liane	..... ha ..... ares	.....	..... ha ..... ares	.....
Bananier Poingo	..... ha ..... ares	.....	..... ha ..... ares	.....
Igname	..... ha ..... ares	.....	..... ha ..... ares	.....
Manioc	..... ha ..... ares	.....	..... ha ..... ares	.....
Patate	..... ha ..... ares	.....	..... ha ..... ares	.....
Taro D'Eau	..... ha ..... ares	.....	..... ha ..... ares	.....
Taro Bourbon	..... ha ..... ares	.....	..... ha ..... ares	.....
Taro De Montagne	..... ha ..... ares	.....	..... ha ..... ares	.....

AUTRES PRODUCTIONS VÉGÉTALES

AUTRES PRODUCTIONS	SURFACE	QUANTITE	OBSERVATIONS

Page 6

PRODUCTION ANIMALE : DETAILS

PRODUCTION	NOMBRE DE TÊTES	NOMBRE DE PLACES
Vache mère		
Bovin de plus de 12 mois à l'embouche		
Bovin < 1 an		
Vache laitière		
Truie mère		
Porcs à l'engrais *(place)*		
Brebis allaitante		
Brebis laitière		
Chèvre allaitante		
Chèvres laitières		
Biche		
Cerf de plus de 6 mois à l'embouche		
Étalon agréées (1)		
Jument poulinière agrée (2)		
Poules pondeuses		
Poulet de chair		
Volaille d'un jour		
Lapine mères		
Lapin à l'engrais (place)		
Ruche (nombre de ruches)		
Autruche		
Caille		
Cane		
Chapon		
Couple de pigeons reproducteurs		
Dinde		
Faisane		
Oie		
Perdrix		
Pintade		
Chien reproducteur mâme ou femelle inscrit de la race bouvier australien		

(1) a minima 8 saillies sur les 24 derniers mois
(2) 1 poulain sur les 3 dernières années ou gestante avec production d'un certificat vétérinaire de gestation à 14 jours / mise à la saillie a minima 1 fois tous les 2 ans
(3) produite au cours des 12 derniers mois

Page 7

PRODUCTION ANIMALE : DETAILS

AQUACULTURE

PRODUCTION	SURFACE TOTALE
Aquaculture (eau salée)	..... ha ..... ares
Aquaculture (eau douce)	..... ha ..... ares

AUTRES PRODUCTIONS ANIMALES

PRODUCTIONS ANIMALES	NOMBRE DE TÊTES	NOMBRE DE PLACES

Page 8

LE SITE DE PRODUCTION

LE PERSONNEL

MEMBRES DE LA FAMILLE TRAVAILLANT SUR L'EXPLOITATION (non salariés) :

Nom de naissance	Prénom	H/F	Date de Naissance	Fonction	Lien parenté	Ancien neté.

PERSONNEL TRAVAILLANT SUR L'EXPLOITATION (salariés) :

Nom de naissance	Prénom	H/F	Date de Naissance	Fonction	Lien parenté	Ancien neté.
			--			

ANNEXE : JUSTIFICATIFS À FOURNIR

Structure exploitation	
RID	Attestation d'inscription, non obligatoire pour les ATF
Personne morale	Statut et extrait Kbis
Représentant légal	Pièce d'identité (CI ou passeport)
Représentant légal	Attestation du Certiphyto si mention sur la carte
Site de production	
Foncier	Acte d'achat, bail de location, attestation de mise à disposition, compromis de vente, PV de palabre ou acte coutumier
Moyen de production	
Étalon	Déclaration de saillies
Jument poulinière	Diagnostic gestationnel positif, Déclaration de premier saut

CHAMBRE D'AGRICULTURE ET DE LA PÊCHE NOUVELLE-CALÉDONIE
cap-nc.nc

FORMULAIRE D'ENGAGEMENT de 12 mois[1]

(à joindre à votre dossier d'inscription au Registre de l'agriculture et de la pêche)

Récépissé n° .....

Conformément à l'article 5 de la délibération n°194 du 30 novembre 2021 relative au Registre de l'agriculture et de la pêche de la Nouvelle-Calédonie ci-jointe, dont j'ai pris connaissance,

Je soussigné(e) .....

Agissant comme représentant légal de la structure .....

Exploitant(e) sur la commune de .....m'engage par la présente à mettre en place **dans un délai de 12 mois**, à compter du ...../...../....., les productions permettant d'atteindre le seuil de 500 points, nécessaire pour être inscrit au Registre de l'agriculture et de la pêche.

Les productions envisagées sont les suivantes :

Je suis informé(e) que ces productions doivent **impérativement** être mises en place avant le ...../...../..... et qu'à cette date, un contrôle pourra être effectué par une personne habilitée par les services de la Direction des affaires vétérinaires, alimentaires et rurales (DAVAR). Dans le cas contraire, le refus de mon inscription au registre de l'agriculture et de la pêche me sera notifié. Je pourrai faire une nouvelle demande d'inscription lorsque je pourrai justifier du seuil des 500 points minimum.

AVERTISSEMENT

Aucune demande de prolongation de la période d'engagement ne sera accordée.

La Chambre d'agriculture et de la pêche attire votre attention sur le fait qu'il est essentiel de ne pas s'inscrire en engagement trop tôt afin d'assurer la mise en place de la production avant la fin de la période.

Attention aux retards possibles dans l'accession du foncier[2], dans l'attribution des aides, dans la livraison des matériels agricoles ou encore dans l'aménagement des installations.

Fait à .....

Le .....

Signature du demandeur :

[1] *Non-renouvelable*

[2] *Le justificatif de foncier est obligatoire (compromis de vente dans le cas où l'acquisition du terrain est en cours)*

Chambre d'agriculture et de la pêche de Nouvelle Calédonie
- La flotille, 3 rue Alcide Desmazures – BP 111 – 98845 Noumea cedex..Tél : 24 31 60

ANNEXE 3

Modèle de dossier d'inscription pour les pêcheurs

Page 1

CHAMBRE D'AGRICULTURE ET DE LA PÊCHE NOUVELLE-CALÉDONIE
cap-nc.nc

N° structure : __ P - _____

N° Récépissé : _____

N° RID : _____

DEMANDE D'INSCRIPTION AU REGISTRE DE L'AGRICULTURE ET DE LA PÊCHE

Entreprise de pêche professionnelle

CATÉGORIE *

☐ PÊCHE HAUTURIÈRE (PH) N° AUT. PROVINCE ILES : _____

☐ PÊCHE RECIFO-LAGONAIRE (PRL) N° AUT. PROVINCE NORD : _____

☐ AUTRES TYPES DE PÊCHE (ATP) N° AUT. PROVINCE SUD : _____

CARACTÉRISTIQUES JURIDIQUES & DÉNOMINATION

☐ Personne physique

☐ Personne morale : Forme juridique : .....

Raison sociale : .....

☐ Enseigne commerciale : .....

COORDONNÉES

Adresse de correspondance :

Ligne 1 : .....

Ligne 2 : .....

Ligne 3 : .....

Lieu-dit /Tribu/BP : .....

Code Postal : .....

Bureau Distributeur : .....

Adresse physique

(si différent de l'adresse de correspondance)

Ligne 1 : .....

Ligne 2 : .....

Ligne 3 : .....

Localité : .....

Commune : .....

Province : .....

Mob 1 : / / Tél 1 : / / E-mail 1 : _____

Mob 2 : / / Tél 2 : / / E-mail 2 : _____

REPRÉSENTANT LÉGAL : Personne(s) ayant le pouvoir de diriger, gérer ou engager à titre habituel. Les entreprises en nom propre (EI), GDPL ou GIE ne peuvent inscrire qu'un seul représentant légal

Nombre de représentant(s) déclaré(s) :____

Représentant Légal n°1 – Fiche détaillée *

Nom de Naissance : .....

Nom Marital : .....

Prénoms : .....

Date de Naissance : .....

Lieu de Naissance : .....

CARTE PATRON PÊCHEUR:

N° :

Date fin validité : __/__/__

Adresse de correspondance : ☐ Identique à la structure

Ligne 1 : .....

Ligne 2 : .....

Ligne 3 : .....

Lieu-dit /Tribu/BP : .....

Code Postal : .....

Bureau Distributeur : .....

Contacts : ☐ Identique à la structure

Mob 1 : / /

Mob 2 : / /

Tél 1 : / /

Tél 2 : / /

Email 1 :

Email 2 :

* *justificatif(s) à fournir*

Page 2

CATÉGORIE :
En application de la règlementation en vigueur(1), vous devez déclarer la tranche de votre chiffre d'affaires de pêche hauturière, côtière ou autres types de l'année précédente dans le cas où vous aviez déjà une activité économique :

Je soussigné(e), ...
agissant en qualité de représentant légal, atteste que le chiffre d'affaires réalisé de l'année précédente par la structure mentionnée en page 1 est :

CHIFFRE D'AFFAIRES DÉCLARÉ	COTISATION
▫ Strictement inférieur à 1 million	1.000 francs
▫ Compris entre 1 et 10 millions	4.000 francs
▫ Strictement supérieur à 10 millions	12.000 francs

RGPD :

Conformément à l'extension des modifications de la loi informatique et libertés du 12 décembre 2018, la Chambre d'agriculture et de la pêche de Nouvelle-Calédonie identifiée comme responsable de traitement, rappelle que vos données à caractère personnel sont collectées uniquement pour un traitement informatique destiné à la bonne gestion de ses ressortissants et au suivi de ses actions d'information, de formation et d'accompagnement.
Par ailleurs, dans le cadre de ses missions régies par la délibération n°193 du 30 novembre 2021, la Chambre d'agriculture et de la pêche peut procéder à la transmission de données aux institutions ou organismes publiques à des fin d'études, de statistiques, de traitement des dossiers, de communication et d'information.

Vous pouvez autoriser expressément la transmission de vos contacts dans le cadre d'actions commerciales de prospection, de publicité ou de communication : ☐ Oui ☐ Non

Vos données personnelles seront conservées pendant une durée qui ne saurait excéder 10 ans à la date anniversaire de radiation ; sauf si vous exercez votre droit de suppression des données vous concernant ; ou si une durée de conservation plus longue est imposée ou autorisée en vertu d'une obligation légale ou réglementaire.

Vous bénéficiez d'un droit d'accès, de rectification, de portabilité et d'effacement de vos données ou encore de limitation du traitement. Vous pouvez également, pour des motifs légitimes, vous opposer au traitement de vos données. Pour cela, vous devez, sous réserve de la production d'un justificatif d'identité valide, adresser votre demande par courriel à l'adresse suivante : dpo@canc.nc,
Pour toute information complémentaire ou réclamation, vous pouvez contacter la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (plus d'informations sur www.cnil.fr).

DIVERS :

Etes-vous prêt à accueillir au sein de votre structure :
un(des) stagiaire(s) : ▫ Oui ▫ Non
un(des) alternant(s) : ▫ Oui ▫ Non

J'atteste sur l'honneur que les informations fournies ci-dessus sont justes et sincères.

Date : ...../...../..... Signature

1 Règlementation en vigueur : Lp 2021-7 du 21 juil 2021 ; Délibération n°194 du 30 nov 2021; JONC 18709 du 09 déc 2021

Page 2'

En cas d'ajout de représentant(s) ,
N° de RID _ _ _ _ _

Représentant Légal n°2 – Fiche détaillée *

Nom de Naissance : .....
Nom Marital : .....
Prénoms : .....
Date de Naissance : .....
Lieu de Naissance : .....

CARTE PATRON PÊCHEUR :
N° :
Date fin validité : __ /__ /__

Adresse de correspondance : ☐ Identique à la structure
Ligne 1 : .....
Ligne 2 : .....
Ligne 3 : .....
Lieu-dit /Tribu/BP : .....
Code Postal : .....
Bureau Distributeur : .....

Contacts : ☐ Identique à la structure
Mob 1 : / /
Mob 2 : / /
Tél 1 : / /
Tél 2 : / /
Email 1 :
Email 2 :

Représentant Légal n°3 – Fiche détaillée *

Nom de Naissance : .....
Nom Marital : .....
Prénoms : .....
Date de Naissance : .....
Lieu de Naissance : .....

CARTE PATRON PÊCHEUR :
N° :
Date fin validité : __ /__ /__

Adresse de correspondance : ☐ Identique à la structure
Ligne 1 : .....
Ligne 2 : .....
Ligne 3 : .....
Lieu-dit /Tribu/BP : .....
Code Postal : .....
Bureau Distributeur : .....

Contacts : ☐ Identique à la structure
Mob 1 : / /
Mob 2 : / /
Tél 1 : / /
Tél 2 : / /
Email 1 :
Email 2 :

Représentant Légal n°4 – Fiche détaillée *

Nom de Naissance : .....
Nom Marital : .....
Prénoms : .....
Date de Naissance : .....
Lieu de Naissance : .....

CARTE PATRON PÊCHEUR :
N° :
Date fin validité : __ /__ /__

Adresse de correspondance : ☐ Identique à la structure
Ligne 1 : .....
Ligne 2 : .....
Ligne 3 : .....
Lieu-dit /Tribu/BP : .....
Code Postal : .....
Bureau Distributeur : .....

Contacts : ☐ Identique à la structure
Mob 1 : / /
Mob 2 : / /
Tél 1 : / /
Tél 2 : / /
Email 1 :
Email 2 :

Page 3

L'ARMEMENT

N° IMMAT. NAVIRE	NOM DU NAVIRE	PORT ATTACHE	N° DE LICENCE
			NC _ _ _ / 20 _ _
			NC _ _ _ / 20 _ _
			NC _ _ _ / 20 _ _
			NC _ _ _ / 20 _ _
			NC _ _ _ / 20 _ _
			NC _ _ _ / 20 _ _
			NC _ _ _ / 20 _ _

LE PERSONNEL*

Nom de naissance	Prénom	H/F	Date de naissance	Fonction	Salarié O/N	Lien parenté	Anc.
.							

* Au-delà de 3 salariés, une copie du registre des salariés peut être fournie en annexe

ANNEXE : JUSTIFICATIFS A FOURNIR

Entreprise de pêche professionnelle

RID	Attestation d'inscription
Personne morale	Statut et extrait Kbis
Représentant légal	Pièce d'identité (CI ou passeport)
Représentant légal	Carte de patron pêcheur *(non obligatoire)*

Autorisation de pêche provinciale

Licence de pêche

ANNEXE 4

Modèle de dossier d'inscription pour les autre structure agricole (ASA) et organisation des pêches professionnelles (OPP)

CHAMBRE D'AGRICULTURE ET DE LA PÊCHE NOUVELLE-CALÉDONIE
cap-nc.nc

Page 1

N° structure : _ _ _ -_ _ _ _ _

N° Récépissé demande : _ _ _ _ _

N° RID : _ _ _ _ _ _ _

DEMANDE D'INSCRIPTION AU REGISTRE DE L'AGRICULTURE ET DE LA PÊCHE

Autres structures de l'agriculture et de la pêche

LA STRUCTURE

CARACTÉRISTIQUES JURIDIQUES & DÉNOMINATION *

☐ AUTRE STRUCTURE AGRICOLE (ASA)
☐ ORGANISATIONS DES PÊCHES PROFESSIONNELLES (OPP)

FORME JURIDIQUE : .....
RAISON SOCIALE : .....

COORDONNEES *

Adresse de correspondance :

Ligne 1 : .....
Ligne 2 : .....
Ligne 3 : .....
Lieu-dit /Tribu/BP : .....
Code Postal : .....
Bureau Distributeur : .....

Adresse physique
(si différent de l'adresse de correspondance)

Ligne 1 : .....
Ligne 2 : .....
Ligne 3 : .....
Localité : .....
Commune : .....
Province : .....

Mob 1 : / / Tél 1 : / / E-mail 1 : _____
Mob 2 : / / Tél 2 : / / E-mail 2 : _____

Représentant Légal – Fiche détaillée *

Personne désignée par la structure pour la représenter auprès des tiers, en assurer la gestion ou engager les actions à titre habituel. Cette personne doit être un professionnel, inscrit au registre de l'agriculture et de la pêche,

Nom de Naissance : .....
Nom Marital : .....
Prénoms : .....
N° registre agricole / patron pêcheur : .....
Fonction : .....

Contacts : ☐ Identique à la structure
Mob 1 : / /
Mob 2 : / /
Tél 1 : / /
Tél 2 : / /
Email 1 : _____
Email 2 : _____

Disposez-vous d'un accès internet ?
Par ordinateur O/N Par smart phone O/N Par tablette O/N

* *justificatif(s) à fournir*

Page 2

CATEGORIE & COTISATION :

Je soussigné(e), ...agissant en qualité de représentant légal de la structure .....

atteste qu'elle agit dans l'intérêt de la profession agricole et/ou de la pêche professionnelle.

Montant Cotisation : 12.000 francs

RGPD :

Conformément à l'extension des modifications de la loi informatique et libertés du 12 décembre 2018, la Chambre d'agriculture et de la pêche de Nouvelle-Calédonie identifiée comme responsable de traitement, rappelle que vos données à caractère personnel sont collectées uniquement pour un traitement informatique destiné à la bonne gestion de ses ressortissants et au suivi de ses actions d'information, de formation et d'accompagnement.
Par ailleurs, dans le cadre de ses missions régies par la délibération n°193 du 30 novembre 2021, la Chambre d'agriculture et de la pêche peut procéder à la transmission de données aux institutions ou organismes publiques à des fin d'études, de statistiques, de traitement des dossiers, de communication et d'information.

Vous pouvez autoriser expressément la transmission de vos contacts dans le cadre d'actions commerciales de prospection, de publicité ou de communication : ☐ Oui ☐ Non

Vos données personnelles seront conservées pendant une durée qui ne saurait excéder 10 ans à la date anniversaire de radiation ; sauf si vous exercez votre droit de suppression des données vous concernant ; ou si une durée de conservation plus longue est imposée ou autorisée en vertu d'une obligation légale ou réglementaire.

Vous bénéficiez d'un droit d'accès, de rectification, de portabilité et d'effacement de vos données ou encore de limitation du traitement. Vous pouvez également, pour des motifs légitimes, vous opposer au traitement de vos données. Pour cela, vous devez, sous réserve de la production d'un justificatif d'identité valide, adresser votre demande par courriel à l'adresse suivante : dpo@canc.nc
Pour toute information complémentaire ou réclamation, vous pouvez contacter la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (plus d'informations sur www.cnil.fr).

DIVERS :

Etes-vous prêt à accueillir au sein de votre structure :
un(des) stagiaire(s) : ☐ Oui ☐ Non
un(des) alternant(s) : ☐ Oui ☐ Non

J'atteste sur l'honneur que les informations fournies dans ce dossier sont justes et sincères .

Date : ...../...../..... Signature

En cas de moyens de production, remplir une fiche « site de production » ou « armement et personnel »

1 Règlementation en vigueur : Lp 2021-7 du 21 juil 2021 ; Délibération n°194 du 30 nov 2021; JONC 18709 du 09 déc 2021

Page 3

SPÉCIFICITÉS : *

ANNEE DE CRÉATION :.....

A la date de clôture du dernier exercice, vous déclarez

CODE APE : .....

NB D'ADHERENTS (à jour de leur cotisation) : .....

NBRE DE SALARIE(S) : .....
Equivalents temps plein

NBRE DE BÉNÉVOLE(S) : .....

ZONE D'INFLUENCE : *

☐ UNE COMMUNE

☐ UNE PROVINCE

☐ NOUVELLE CALEDONIE

☐ PLUSIEURS COMMUNES

☐ DEUX PROVINCES
Précisez : NORD / SUD / ILES

BUDGET ANNUEL : *

TOTAL CHARGES N-1 :..... XPF

TOTAL RESSOURCE PROPRES : .....XPF

(Hors subventions et fonds publics)

TOTAL SUBVENTIONS & AIDES PUBLIQUES :.....XPF

JUSTIFICATIFS À FOURNIR - Aucun dossier incomplet ne pourra être accepté

Statuts à jour ;
Extrait Kbis ;
PV AG des deux dernières années

Pièce d'identité (CI ou passeport) du représentant légal

1 Règlementation en vigueur : Lp 2021-7 du 21 juil 2021 ; Délibération n°194 du 30 nov 2021; JONC 18709 du 09 déc 2021

ANNEXE 5

Modèle de carte d'inscription valable pour toutes les structures

CHAMBRE D'AGRICULTURE ET DE LA PÊCHE NOUVELLE-CALÉDONIE cap-nc.nc

N°RAP : _ _ _ - _ _ _
Catégorie : _ _ _
RID : _ _ _ _ _

CARTE PROFESSIONNELLE 20XX

AGRICOLE ET PÊCHE

Madame, Monsieur,

Voici la carte professionnelle de la structure d'exploitation agricole ou de pêche dénommée _____. Elle atteste de son immatriculation au registre de l'agriculture et de la pêche et du fait qu'elle est en règle avec les formalités correspondantes. Vous y trouverez l'ensemble des représentant légaux et les moyens de production utilisés.

N° Registre de l'agriculture et de la pêche : _ _ _ - _ _ _ _ ***Statut :*** ACTIF

Type de structure : ***Catégorie :***

Antenne de référence : ..... ***Tél :*** _ _ / _ _ / _ _

Le (s) représentant(s) Légal (légaux) est /sont :

N° Registre	NOM	Prénom	Fonction	Certiphyto	Date de fin de validité

Le(s) site(s) de production est / sont :

RIDET	COMMUNE	PROVINCE

Date de validité : ***du*** jj /mm /20xx ***au*** jj/mm/20xx

Important : Pour être valide, cette carte professionnelle ne doit comporter ni mention manuscrite ni rature. Elle doit être mise à jour en cas de modification significative des moyens de production, changement de gérance, de cession, de transmission …..etc.

3 rue Desmazures – La Flotille – BP 111 – 98845 Nouméa Cedex – **Tél** : **(687) 24 31 30** – Ridet : 121897